



Luxembourg, le 13 février 2015

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre
des Députés

LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures et à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

« Le gouvernement avait annoncé que les travaux de gros-œuvre concernant la construction du Lycée de Clervaux (LCL) débuteraient en 2015.

Voilà pourquoi nous nous empressons de poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures et à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

- Les Ministres peuvent-ils me présenter les conclusions de la procédure de soumission publique?*
- A quelle date la pose de la première pierre pourra-t-elle avoir lieu?*
- Quelle sera la durée probable des travaux de construction dans leur ensemble?»*

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.

André BAULER
Député

Edy MERTENS
Député

Réponse commune de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures, et de Monsieur Claude MEISCH, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire N°913 du 13 février 2015 de Messieurs les Députés André Bauler et Edy Mertens

1) Etant donné que la procédure relative à la soumission publique du 17 novembre 2014 des travaux de terrassement, d'assainissement et de gros-œuvre est en cours de finalisation, des conclusions ne peuvent actuellement être communiquées. Suite à l'analyse des offres et aux demandes de renseignements supplémentaires, la passation de la commande est actuellement prévue pour avril 2015.

2) Par conséquent le début des travaux tout comme le premier coup de pelle auront lieu dans les deux mois qui suivent la date de la commande.

3) Le planning prévisionnel prévoit l'achèvement du lycée pour la rentrée scolaire 2018. De ce chef, le lycée de Clervaux ouvrira ses portes en septembre 2018. Il est prévu que le lycée démarre avec les classes de la division inférieure de l'enseignement secondaire et du cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique y compris le régime préparatoire visant à régionaliser l'offre scolaire.